

Le P'tit Wick

N° 11 - JUIN 2024

Le Bulletin Officiel de la Commune de Wickerschwyr
D'Wickerschwyrer Zeitung



EDITION SPÉCIALE TRAVAUX
RUE DU GÉNÉRAL DE GAULLE
RUE DU VERGER

LE MOT DU MAIRE

**Chères wickerschwihriennes,
Chers wickerschwihriens,**

Comme nous avons déjà pu vous le présenter dans le précédent bulletin communal, la Rue du Général de Gaulle va bénéficier prochainement d'une rénovation globale de voirie. Après une réunion de quartier avec les riverains, il nous était important de vous présenter, au travers de cette édition spéciale de votre P'tit Wick, le projet définitif comprenant la réfection de la rue du Verger.

Depuis plusieurs mois, la commune s'est engagée dans ce projet de réaménagement qui a pour objectif l'amélioration de la qualité de vie des habitants de la commune, tant dans le domaine de la sécurité que dans le domaine environnemental et de l'embellissement. Nous touchons désormais de près la concrétisation d'un des principaux engagements de campagne de notre équipe municipale.

D'un coût total estimé à 700 000 euros H.T, ce projet ambitieux, souvent annoncé par le passé mais jamais entrepris, sera certainement l'un des plus importants qu'ait connu notre commune, depuis près de trente ans. Nous avons fait le constat, qu'au regard de l'augmentation constante du flux de véhicules et des problématiques quotidiennes liées à la vitesse, il n'était plus possible de faire l'impasse sur cette axe de plus en plus fréquentée. Si ces travaux ne permettront probablement pas de résoudre 100% des problématiques liées à la vitesse, face à une minorité de chauffards récalcitrants, nous ne pouvons pas rester les bras croisés pour autant.

L'aboutissement de ce projet en phase travaux a nécessité de nombreuses heures de travail consacrées à l'élaboration d'un plan de financement, à la mise en



œuvre d'un plan de sécurisation cohérent, à la recherche de subventions et d'aides ou encore à la concertation avec les différents acteurs publics.

Ce projet aura, à coup sûr, pour effet d'améliorer la sécurité de tous nos déplacements. Face à la vitesse excessive de la circulation routière, de la largeur trop importante de la chaussée centrale et du stationnement souvent abusif sur les trottoirs, il est apparu nécessaire de redonner une place plus grande aux piétons et vélos.

Par la création d'une continuité douce, ces travaux de sécurisation représenteront également un atout non négligeable pour donner davantage de poids au projet de passerelle cyclable permettant la traversée sécurisée du pont du canal.

Je tiens particulièrement à remercier les services de la Collectivité Européenne d'Alsace qui nous accompagnent financièrement et techniquement sur ce projet, le syndicat Territoire d'Energie Alsace assurant la maîtrise d'œuvre de l'enfouissement des réseaux aériens et les services de Colmar Agglomération qui ont, d'ores et déjà, pris en charge financièrement et procédé au renouvellement de certains branchements et conduites d'eau.

Nous vous remercions également d'avance de votre compréhension au regard des désagréments que ces travaux d'ampleur pourraient vous causer.

C'est ainsi avec plaisir que je vous invite à découvrir, au fil des pages, ce chantier à venir dont la vocation première, ne l'oublions pas, reste **l'intérêt collectif** !
Un très bel été à tous !

Votre Maire, Richard Ley



CONSTATS ET OBJECTIFS: RAPPEL

Fin 2023, le conseil municipal délibéra sur le lancement d'un des plus importants chantiers de voirie qu'ait connu la commune de Wickerschwihr sur ces trente dernières années. L'étude de sécurité réalisée fin 2022, en partenariat avec la Collectivité Européenne d'Alsace, donnait confirmation des problématiques quotidiennes de cette rue très fréquentée.

CONSTATS

Trafic

Augmentation de 53% du trafic en l'espace de 20 ans.

3585 véhicules/jours dont 33 poids-lourds l'empruntent, en moyenne, quotidiennement



Vitesse

Dans le sens Bischwihr - Riedwihr : **39%** des usagers sont en **excès de vitesse***

Dans le sens Riedwihr - Bischwihr: **22 %** des usagers sont en **excès de vitesse***

*50 Km/h était la limitation de référence prise pour l'étude (la limitation à 30 n'étant mise en place que début 2023).



Stationnement

Places souvent **non conformes**, **cachant la visibilité**, **ne permettant pas aux piétons de circuler aisément.**



Déplacement doux

Trottoirs trop exigus; axe **peu propice à la circulation cyclable**; certains **passages piétons mal positionnés.**



" Notre ambition ?

La réappropriation de cette rue par ses habitants et par les usagers de mobilité douce. C'est dans un principe de village apaisée que ce projet de réaménagement a été étudié et pensé, sur la base de constats soulevés au quotidien par les riverains.

La finalisation de ce chantier permettra d'intégrer la Rue du Général de Gaulle dans le schéma directeur des pistes cyclables de Colmar Agglomération et ainsi renforcer le projet de création d'une connexion cyclable entre Wickerschwihr et Bischwihr."

Antony DIETRICH

Adjoint au Maire délégué à la voirie

OBJECTIFS

Réduction de la vitesse et dangerosité



Végétaliser et embellir l'espace public



Traiter les vétustés importantes



Favoriser les mobilités douces



Rénover l'éclairage public

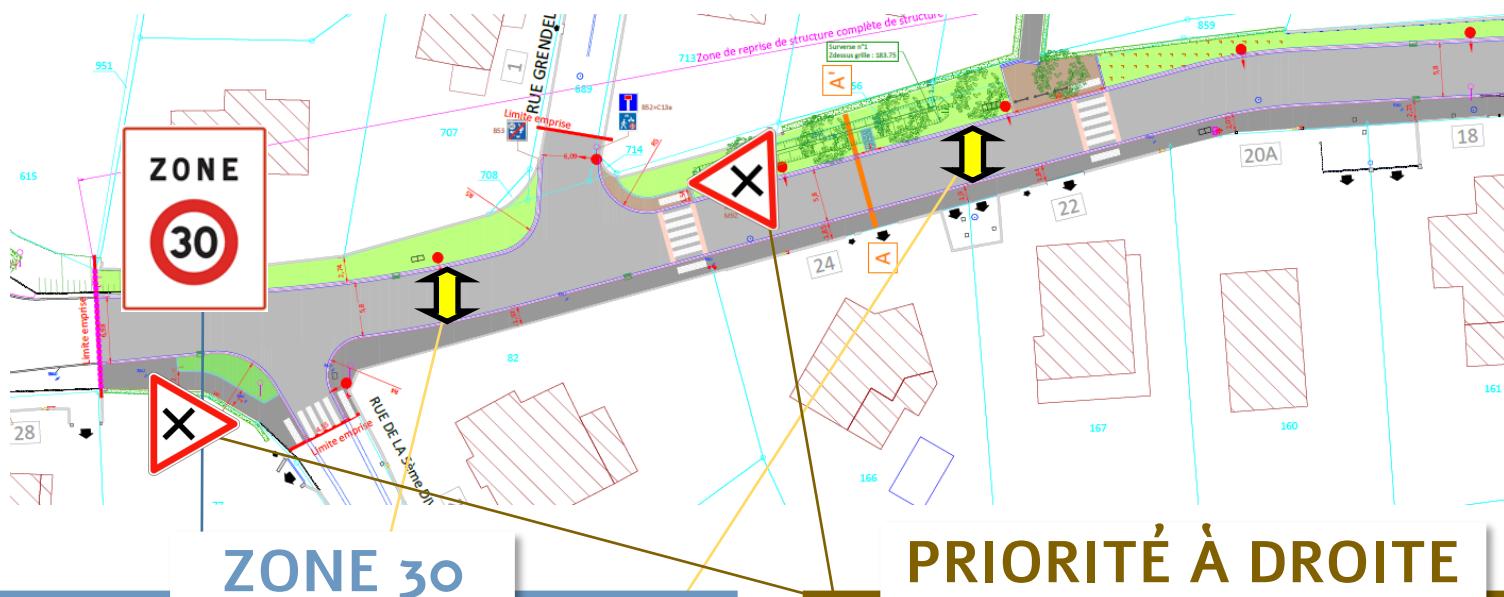


Permettre, à terme, une connexion douce sur le pont du Canal



ZOOM SUR LE CHANTIER DE SECURISATION

Pour définir des aménagements cohérents et dans le respect des normes actuelles, la Commune de Wickerschwihl a fait appel à un bureau d'études techniques, CARDOMAX. Le plan de sécurisation a également été coconstruit avec les services compétents de la Collectivité Européenne d'Alsace.



ZONE 30

Si 100% de la circulation, dans l'agglomération communale, est désormais limitée à 30km/h, la création d'une Zone 30 spécifique dans la Rue du Général de Gaulle aura pour effet de renforcer la diminution de la vitesse avec la mise en place d'aménagements spécifiques. La zone 30 est un espace public urbain dans lequel la vitesse modérée des véhicules permet de préserver la vie locale. Elle permet de développer l'usage de la marche et du vélo.

Sans y être prioritaire, le piéton s'y déplace en sécurité : il emprunte le trottoir et peut traverser facilement, tout en restant vigilant.

Le vélo cohabite sans difficulté avec les usagers motorisés, en raison de la vitesse homogène qui plafonne à 30 km/h. Et le double-sens cyclable y est la norme.

La zone 30 est définie par le Code de la route.

PRIORITÉ À DROITE

Afin de contraindre les automobilistes à ralentir et réguler leur vitesse sur l'ensemble de l'axe, des priorités à droite seront instaurées (sauf Rue des Primevères). Les travaux de rénovation auront pour effet d'apporter d'avantage de visibilité et lisibilité sur les sorties de rue.

La priorité à droite :

- participe à la modération des vitesses car elle oblige les automobilistes à une plus grande vigilance aux abords des intersections. C'est un dispositif pertinent pour la réduction des vitesses ;
- est peu coûteuse ;
- offre plus de fluidité aux cyclistes qui gèrent leur vitesse sans avoir forcément besoin de poser le pied à terre.

RÉTRÉCISSEMENT

Faisant le constat d'une largeur de voirie trop importante laissant tout loisir aux automobilistes de circuler à vive allure, la chaussée centrale fera l'objet d'un rétrécissement, tout en respectant les normes minimales imposées. Le principal avantage est d'inciter les automobilistes à ralentir, face à un espace de circulation réduit, particulièrement lorsque deux véhicules se croisent.

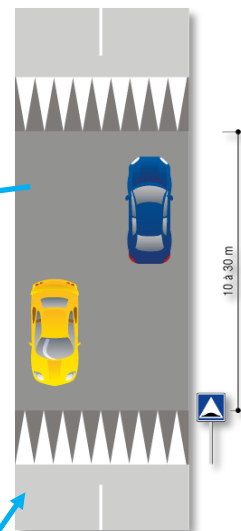
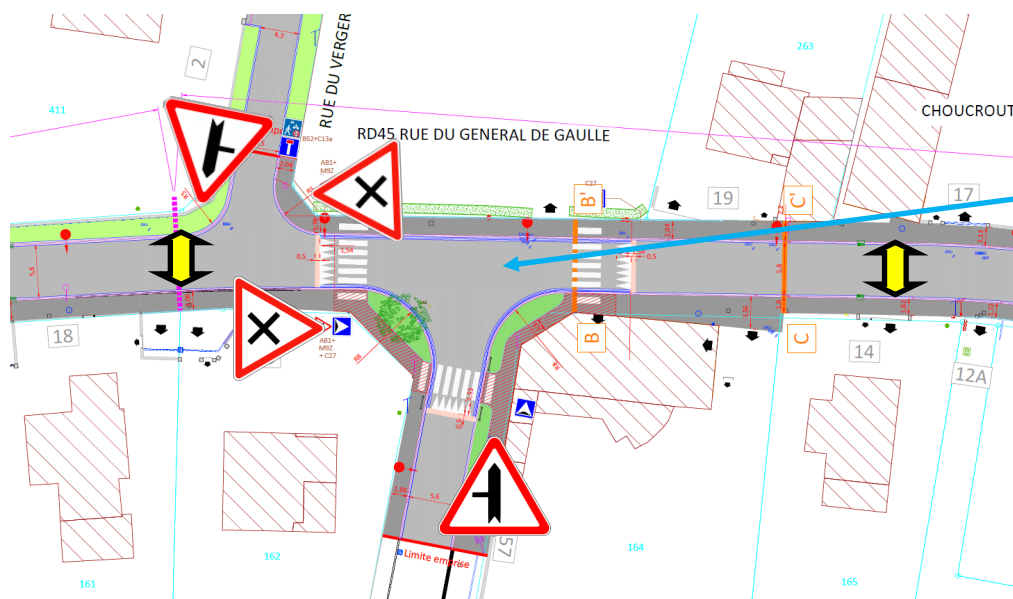


" Nous avons accompagné la commune de Wickerschwihl afin de construire un projet qui se veut global et cohérent, tout en prenant en compte le contexte particulier et les flux de cette rue résidentielle à fort passage. La voirie étant actuellement dépourvue d'éléments incitant les véhicules à ralentir, nous avons réfléchi à des aménagements permettant de rendre désormais crédible cette limitation de vitesse imposée à 30km/h, offrant ainsi une meilleure cohabitation entre usagers."

Eric BIANCO,
Gérant de CARDOMAX

ZOOM SUR LE CHANTIER DE SECURISATION

Gros plan sur la zone d'intersection entre la Grand Rue, la Rue du Général de Gaulle et la Rue du Verger. Plusieurs options ont été envisagées pour sécuriser ce carrefour mais le choix du plateau ralentisseur a été retenu pour son compromis entre son action ralentisseur et la conservation d'une fluidité de circulation.



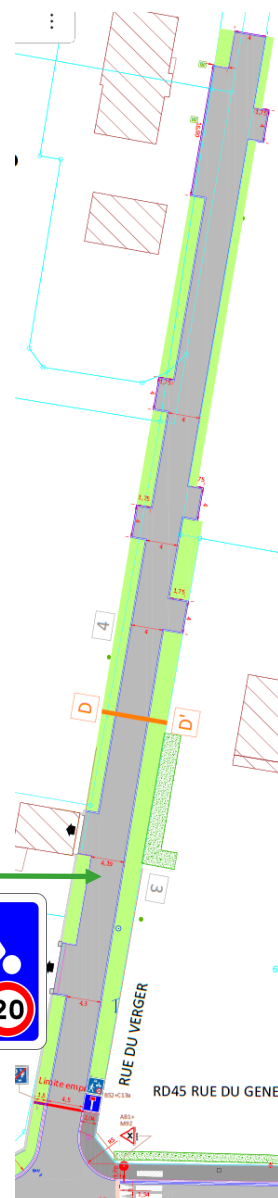
PLATEAU RALENTISSEUR

Un plateau ralentisseur sera créé à l'intersection entre la Rue du Général de Gaulle et la Grand Rue. Les plateaux traversants sont des surélévations de la chaussée sur une certaine longueur. Ce type de surélévation est particulièrement adapté en intersections de rue. Il valorise l'espace public, est facilement perceptible et sa contrainte s'applique à tous les usagers, motards y compris. Ce plateau se distingue d'un traditionnel « dos d'âne » car il permet une traversée plus douce et plus fluide. Il a été, à juste titre, fait le choix d'éviter la mise en place de multiples ralentisseurs de type dos d'âne. Ces derniers ont de moins en moins la cote auprès de la population, accusés d'être plus bruyant, plus polluant et souvent peu aux normes.

RÉFÉCTION RUE DU VERGER

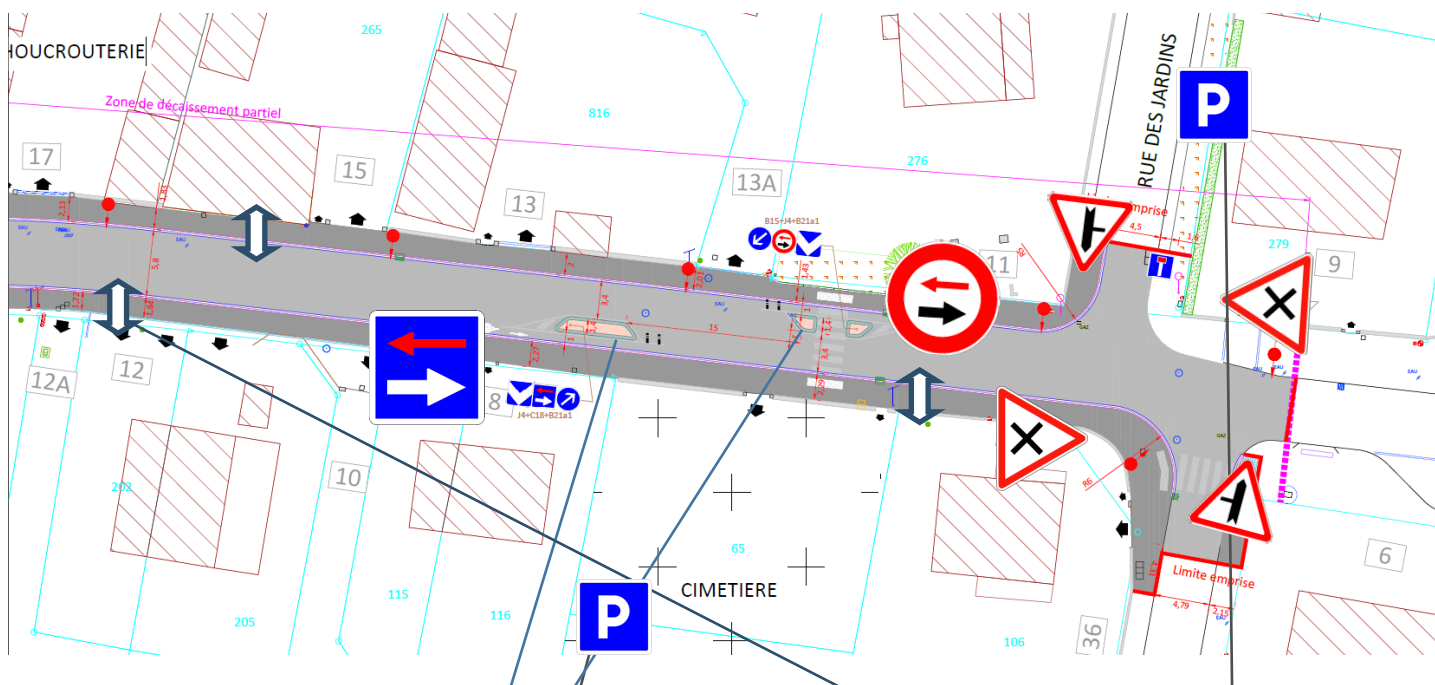
La rue du Verger, de par sa vétusté, a également été intégrée dans le projet global de rénovation de voirie. Les travaux consisteront principalement à enfouir les réseaux aériens, renouveler le revêtement de chaussée et mettre en place des bordures pavé en pierre naturelle pour délimiter la chaussée. Les bas-côtés seront engazonnés avec un mélange fleuri, permettant une infiltration naturelle des eaux pluviales, tout en favorisant la biodiversité.

La rue sera placée en zone de rencontre où la vitesse maximale sera de 20 Km/H.



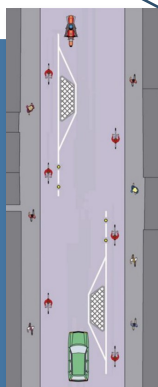
ZOOM SUR LE CHANTIER DE SECURISATION

L'étude de sécurité a démontré que la descente du pont du canal accentue l'effet de vitesse excessive des véhicules arrivant de Bischwihr. Il est donc nécessaire de casser l'allure des véhicules au niveau de l'entrée de la Rue du Général de Gaulle.



ÉCLUSE DOUBLE

Une écluse double sera créée au niveau du cimetière. Ce dispositif se caractérise par un aménagement de la chaussée vers la gauche, puis un déport de trajectoire vers la droite. Son but est de modérer la vitesse des véhicules par une modification de trajectoire identique aux usagers, même lorsqu'aucun véhicule ne se présente pas en face d'eux. C'est un dispositif particulièrement efficace sur les vitesses.



TROTTOIRS PIÉTONS

Actuellement très exigü à certains endroits, les trottoirs bénéficieront d'un élargissement sur l'ensemble de la rue, à l'instar de la réduction de la chaussée centrale. Cela permettra d'offrir aux piétons un espace de circulation plus sécurisé. Les trottoirs seront homologués PMR.

STATIONNEMENT

L'étude de sécurité réalisée et les retours de nombreux riverains ont mis en évidence plusieurs problématiques de stationnement dont les véhicules stationnés dans cette rue tendent à obstruer les trottoirs dédiés aux piétons. De plus, le mauvais emplacement actuel des zones de stationnement crée un manque de visibilité pour les riverains souhaitant sortir de leur propriété en véhicule. Le phénomène des « véhicules-ventouse » est également un problème relevé où certains propriétaires font de l'espace public un prolongement de leur propriété.

Pouvoir mettre en place des aménagements ralentisseur, élargir les trottoirs ou offrir des espaces végétalisés, tout en conservant les mêmes emplacements de stationnement était un compromis difficile, voir impossible, à trouver.

Les emplacements de stationnement actuels seront supprimés. Pour offrir tout de même aux visiteurs, clients et usagers de passage, la possibilité de se stationner sur une courte durée, plusieurs alternatives seront offertes:

- Places en «zone bleue»: stationnement gratuit dont la durée sera limitée à 1 heure ou 2 heures. Ces quelques emplacements seront situés principalement à proximité des entreprises recevant quotidiennement des clients et selon les faisabilités techniques.
- Nouveau parking du cimetière: 6 places à disposition exclusive des usagers du cimetière
- 3 à 4 places créées à l'entrée de la Rue des Jardins

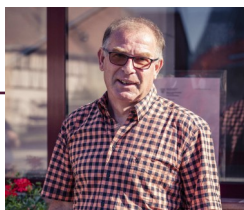
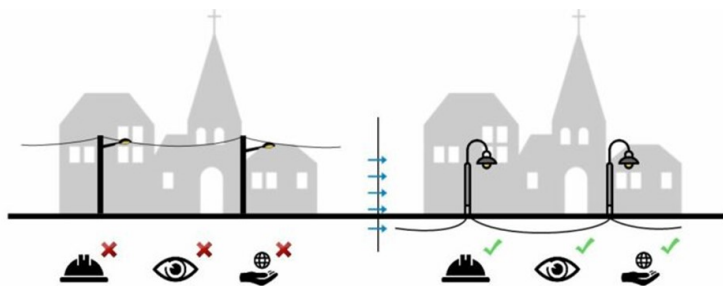


ZOOM SUR LES AUTRES TRAVAUX

Le réaménagement d'une rue amène logiquement à d'autres travaux permettant de répondre à des objectifs diversifiés, tels le renouvellement de certains ouvrages vétustes, la rénovation énergétique, la végétalisation et, de manière générale, l'embellissement de l'espace public.

RÉSEAUX AÉRIENS

Une partie de la Rue du Général de Gaulle dispose encore d'un réseau aérien avec des poteaux de maintien dont certains sont en souffrance et accusent le coup des années. Ces opérations d'enfouissement comprennent principalement le réseau électrique et le réseau fibre mais également le réseau téléphonique cuivré pour les habitations encore raccordées, bien que celui-ci est amené prochainement à disparaître. Cette opération est sous la maîtrise d'œuvre de Territoire d'Énergies Alsace (anciennement Syndicat d'électricité et de gaz du Haut-Rhin) pour le réseau électrique, Rosace pour le réseau fibre et Orange pour le réseau téléphonique.



“ Depuis le début de notre mandat, nous nous somme fixés comme objectif de réduire la consommation énergétique de notre commune. L'éclairage public étant un poste de dépense important, nous avons entamé des travaux de transition à la technologie LED, ce qui a permis de réduire la consommation d'énergie de près de 70 %.

Après la rénovation des luminaires de la Rue du Général de Gaulle, Wickerschwihr sera une commune 100% LED, avec une empreinte carbone plus faible et un éclairage plus respectueux de l'environnement.”

François Neyer
Conseiller Municipal délégué



“ L'enfouissement des réseaux électriques participe à l'embellissement des paysages mais également à la sécurisation des lignes électriques. Cela permet d'améliorer le cadre de vie des habitants, en libérant l'espace public : des trottoirs plus accessibles, une commune plus belle sans poteaux et câbles qui peuvent venir polluer visuellement le paysage urbain.

Cela a également pour objectif d'assurer la résilience et la sécurité des réseaux aux événements climatiques car les réseaux souterrains résistent mieux aux intempéries les plus fréquentes (vents, tempêtes...).

Territoire d'Énergie Alsace participe financièrement à l'enfouissement des lignes électriques de la Commune de Wickerschwihr, à hauteur de 50% et la rénovation de l'éclairage public, à hauteur de 25 000€.”

Jean-Marc Bernaud
Territoire Energies Alsace

ÉCLAIRAGE PUBLIC

La Rue du Général de Gaulle est l'un des axes de la commune les plus fréquentée et pourtant la moins bien éclairée, avec des équipements d'éclairage vétustes et non uniformisés.

L'éclairage sera repositionné avec le renouvellement de nouveaux candélabres 100% LED. La luminosité sera ainsi plus uniforme sur l'ensemble de l'axe. La visibilité sera améliorée, renforçant la sécurité des usagers.

L'objectif est également de réaliser des économies d'énergie et l'empreinte carbone de la commune, avec une diminution de la puissance entre 23H et 5 H. Le dispositif contribuera également à réduire la pollution lumineuse avec un éclairage plus ciblé vers la voie publique et une baisse de la température de couleur des luminaires pour une plus grande protection de la biodiversité (couleur allant davantage vers le jaune ou le blanc chaud pour éviter le spectre de lumière bleu). L'espace public sera davantage mis en valeur avec un choix de candélabres porté sur l'esthétique.



ZOOM SUR LES AUTRES TRAVAUX



"La voirie, en ville comme en village, concentre beaucoup d'enjeux en termes de mobilités et d'usages, de cadre de vie, de sécurité, de lien social et d'environnement (air, santé, bruit). Pendant de nombreuses années, elle a été principalement conçue pour répondre aux besoins de la circulation automobile. La Rue du Général de Gaulle, dans son format actuel, l'illustre bien, où la place laissée aux véhicules est sans partage par rapport aux autres usagers (piétons, cyclistes). De nos jours, les aménagements visent, au contraire, à encourager la diversité des usages et des fonctions qu'elle accueille, c'est à dire promouvoir les modes de déplacement alternatifs et favoriser un partage plus équilibré de l'espace public entre les flux de mobilité."

Jean-Jacques Ringler

Conseiller municipal délégué à l'entretien de voirie

MOBILITÉS DOUCES

Le développement du vélo et de la marche se traduit par une croissance des usages respectifs des deux modes. Il en découle une multiplication des interactions entre usagers qui peuvent parfois être vécues comme conflictuelles.

Le projet de rénovation vise à offrir une cohabitation plus apaisée entre cyclistes, piétons et automobilistes.

Techniquement difficile à mettre en œuvre dans une rue trop exigüe à certains endroits, il n'y aura pas de pistes ou de sas dédiés spécifiquement aux cyclistes.

Le calibrage de la rue en « Zone 30 » permettra de modérer la circulation et incitera les automobilistes à partager la voie de circulation avec les autres usagers de la route.

SIGNALISATION

La sécurisation passe également par une bonne signalisation permettant de rendre suffisamment lisible les réglementations en place.

Outre la mise en place de panneaux, la commune souhaite renforcer cette signalisation par du marquage au sol permettant de mieux annoncer les différentes priorités à droite et rappeler la limitation de vitesse.

Exemple :



VÉGÉTALISATION

Plusieurs zones de végétalisation ont été identifiées, dont la mise en œuvre se déploiera à la fin des travaux de voirie.

La principale difficulté a été de faire cohabiter végétation et réseaux enterrés. En effet, câbles, tuyaux souterrains et systèmes racinaires ne font généralement pas bon ménage.

Il était important de choisir des espèces végétales s'adaptant au climat local et aux différentes contraintes de voirie. La végétalisation s'accroîtra principalement autour d'arbustes (ex: charme commun, rosier rosa, Gaura de Lindheimer) et plantes vivaces. Quelques arbres haute-tige (ex: érable champêtre, cerisier) viendront agrémenter l'espace vert créé entre la Rue du Verger et la Rue du Grendel.

Arbres :

6



Arbustes :

160



Plantes vivaces :

192



"La végétalisation d'un village, tel que le nôtre, est devenu un enjeu prioritaire, à la fois pour la gestion des eaux pluviales, le rafraîchissement lors d'épisodes de canicule ou encore l'amélioration du cadre de vie.

Le concept 100 % macadam, c'est terminé !

Bien que les réseaux enterrés dans la rue ne permettront pas de planter autant d'arbres que nous aurions souhaité, notre objectif sera de végétaliser et désimpermeabiliser là où c'est possible, pour un village plus vert !"

Jean-Luc Schelcher

Adjoint au Maire délégué à l'environnement

+ D'INFOS SUR LE CHANTIER



ENTREPRISES MANDATÉES

ENTREPRISES:	ADRESSE:	TRAVAUX CONCERNÉS :
PONTIGGIA	7 Rue de Sélestat 68180 Horbourg-Wihr	- Aménagement de voirie - Assainissement et gestion des eaux pluviales
EIFFAGE ENERGIES	24 Rue des Frères Lumière 68000 Colmar	- Enfouissement des réseaux aériens - Rénovation de l'éclairage public
LIPP Espaces Verts	4 Rue de la Blind 68280 Sundhoffen	- Aménagements paysagers

CALENDRIER PREVISIONNEL

Préparation de chantier et voirie

Prévision Aout 2024

Phase 2 : Aménagement de voirie et gestion des eaux pluviales

Prévision septembre à novembre 2024

15 jours

2 mois

3 mois

Phase 1 : Enfouissement des réseaux aériens et rénovation de l'éclairage public

Prévision aout - septembre 2024

Phase 3 : Aménagements paysagers

Prévision décembre 2024 / janvier 2025

+ D'INFOS SUR LE CHANTIER



TRAVAUX PRIVÉS ?

- Projet de réhabilitation d'une ancienne grange, création d'un logement secondaire ou autre projet nécessitant un raccordement? Après finalisation du chantier, il ne sera plus possible, sauf cas d'incident technique, d'ouvrir la chaussée pendant une durée minimale de 5 ans.
- Projet de rénovation d'une cour ou mise en enrobé d'un accès privé? La présence des entreprises de travaux publics intervenant sur le chantier vous permettra potentiellement de bénéficier de tarifs plus attractifs.

Nous vous invitons donc à vous rapprocher de la Mairie, sans délai, en cas de projet à court ou moyen terme dans la rue. Veuillez transmettre vos demandes par mail: mairie@wickerschwih.fr.

ACCESSIBILITÉ

- Rue placée en « Route barrée » (sauf riverains) pour toute la durée des travaux, selon accord de la Collectivité Européenne d'Alsace (CEA)
- Déviation mise en place par le service routier de la CEA
- Accès restant possible pour les riverains durant la période des travaux, sauf lors de travaux épisodiques (ex: pose de la couche d'enrobé)
- Accès possible pour les piétons



VIDEO-PROTECTION



Pour prévenir des atteintes à la sécurité des personnes et des biens, des caméras de vidéoprotection seront disposées aux différentes entrées de la Rue du Général de Gaulle. Pour rappel, ces caméras sont techniquement paramétrées pour ne filmer que la voie publique et non le domaine privé.

QUESTIONS ?

Pour toute question complémentaire concernant ce chantier de rénovation, veuillez les adresser par mail à la Mairie (mairie@wickerschwih.fr) ou solliciter un rendez-vous auprès du secrétariat
Le Maire et ses adjoints ne reçoivent que sur rendez-vous.

MIEUX SE DÉPLACER POUR MOINS POLLUER !



ET SI ON PARTAGEAIT NOS TRAJETS QUOTIDIENS ?

Colmar Agglomération s'est associé à l'entreprise française « BlaBlaCar Daily » pour développer le covoiturage notamment pour les salariés. Colmar Agglomération accompagne les habitants dans leurs déplacements : les transports en commun, le vélo et désormais aussi le covoiturage. La collectivité prend en charge depuis le 1er janvier 2024 une partie du coût des trajets effectués sur son territoire et au-delà, grâce à l'appli « BlaBlaCar Daily ». L'expérimentation doit permettre aux 79% des actifs qui se rendent au travail en voiture dans le Haut-Rhin de lutter contre l'autosolisme !

OBJECTIF : 24 000 TRAJETS EN 2024

Les objectifs sont multiples pour la collectivité : réduire les émissions de gaz à effet de serre, redonner du pouvoir d'achat aux habitants ou encore résoudre les problèmes d'accessibilité de certaines zones. De grandes entreprises, comme Liebherr, sont par ailleurs très intéressées par la démarche qui propose plus de souplesse que les transports en commun.



FLEXI TRACE : SE DEPLACER EN UN CLIN D'ŒIL

Le Flexitrace est un service de transport à la demande mis en place du lundi au samedi de 6h30 à 21h sur 13 communes du réseau Trace. Il permet de relier ces communes à Colmar pour voyager en dehors des passages des lignes régulières, sur simple réservation préalable.

A Wickerschwihr, ce service fonctionne, d'arrêt à arrêt, sur l'itinéraire et en dehors des horaires de passage de la ligne 24 au départ ou à destination des arrêts Wickerschwihr Mairie et Stade.

COMMENT RÉSERVER ?

Via l'application mobile FlexiTrace jusqu'à 1h avant. L'application est accessible 7 jours sur 7 et 24 heures sur 24, pour organiser votre déplacement en TAD tranquillement chez vous.

Ou par téléphone au 03 89 20 80 80 jusqu'à la veille avant 17h. Le service de réservation téléphonique est ouvert du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h. Une réservation

COMMENT ÇA MARCHE ?

Téléchargez l'appli « BlaBlaCar Daily ». Si vous avez déjà un compte « BlaBlaCar », votre profil sera renseigné automatiquement et vous garderez même vos notes ! Chaque conducteur peut transporter jusqu'à trois passagers par trajet. Il est possible de faire maximum deux trajets par jour. Par exemple entre Wickerschwihr et Colmar, le conducteur recevra 2€ et le passager déboursera 0,50€ (Colmar Agglomération aura 1,50€ à sa charge). Pour un trajet Mulhouse-Colmar, le conducteur percevra 3€ et le passager devra payer 0,50€ sur la plateforme. Chaque conducteur peut gagner 150€ maximum par mois : ce qui permettra de faire les pleins de la voiture « gratuitement ». Le conducteur bénéficie aussi de la prime nationale de covoiturage, à savoir 100€. A noter que pour lancer l'offre, les dix premiers trajets sont gratuits pour les passagers.

PREMIER BILAN A WICKERSCHWIHR

Selon les premières statistiques, aucun habitant de Wickerschwihr n'a encore fait appel à « BlaBlaCar Daily ». C'est le moment de se lancer ! L'essayer, c'est l'adopter !

téléphonique pour le lundi est à effectuer au plus tard le vendredi précédent avant 17h.

COMBIEN ÇA COÛTE ?

Le déplacement s'effectue avec les titres habituels du réseau de bus Trace, billets et abonnements (achat sur l'appli ou en agence commerciale ou sur la boutique en ligne TRACE).

L'APPLICATION FLEXITRACE PERMET DE :

- réserver une course jusqu'à 1 heure avant le déplacement,
- annuler une course jusqu'à 2h30 avant le déplacement,
- recevoir un SMS ou des notifications de confirmation,
- recevoir des notifications de rappel la veille et une heure avant le déplacement,
- visualiser son véhicule en approche,
- consulter toutes les réservations faites ou en cours,
- payer directement son titre de transport (possibilité également de présenter son billet ou abonnement directement au conducteur).



Mairie de Wickerschwihr

37 Grand-Rue
68320 Wickerschwihr
Tél. 03 89 47 40 21
mairie@wickerschwihr.fr
www.communedewickerschwihr.fr

Horaires d'ouverture :

- Lundi de 16H00 à 19H00
- Mardi de 14H00 à 17H00
- Jeudi de 08H00 à 12H00
- Vendredi de 08H00 à 12H00

Ce bulletin communal a été réalisé par la municipalité de Wickerschwihr.

Directeur de publication : Richard LEY
Conception: Antony DIETRICH
Ont participé à ce numéro : Eric BIANCO, Jean-Marc BERNAUD

33^{ème}

6 et 7 juillet 2024



FÊTE de la
POMME de **TERRE**
WICKERSCHWIHR

NOUVELLE
FORMULE

AU CENTRE DU VILLAGE

RESTAURATION
autour de la pomme de terre

ANIMATIONS
Samedi
Concert Cecilia's Swing - 18h30
Soirée dansante avec DJ
Dimanche
Concert apéritif
Groupes folkloriques

ENTRÉE GRATUITE

ENCORE PLUS
D'INFOS
PAR LÀ >



Visuels non contractuels.